

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

**LA PRESIDENTE,**

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

### **DECIDE**

#### **Article 1**

Les tarifs des formations non diplômantes de MEDIAL pour l'année 2026/2027 sont fixés conformément à l'annexe jointe.

#### **Article 2**

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### **Article 3**

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 9 avril 2026



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

**27 AVR. 2026**

## TARIFICATION DES FORMATIONS NON DIPLOMANTES DE MEDIAL (CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DES BIBLIOTHÈQUES POUR LE GRAND EST) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Tous publics

Les apprenants doivent s'acquitter des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous), sauf dispositions conventionnelles particulières (partenariats).

Si le tarif 2 n'est pas proposé, le tarif complet (tarif 1) s'applique. De la même manière, si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique ou à défaut d'un tarif 2, le tarif complet (tarif 1) s'applique.

FRAIS DE FORMATION							
Composante / Service	Formation (intitulé précis)	TARIF 1 Tarif complet 2026-2027	TARIF 2 Tarif pour public sans financement 2026-2027	TARIF 3 Tarif pour public spécifique* 2026-2027	Total des heures de formation 2026-2027	Coût horaire (par défaut : tarif / nombre d'heures total) 2026-2027	Observations 2026-2027
MEDIAL	Journée de formation continue	150 € / jour, soit 75 € la demi-journée	150 € / jour, soit 75 € la demi-journée		6h / jour	25,00 €	
MEDIAL	Préparation des concours à distance	680,00 €	400,00 €		82	8,05 €	Tarifcation nationale (réseau CRFCE)
MEDIAL	Préparation des concours à distance - Inscription supplémentaire	200,00 €	200,00 €		82	2,44 €	Tarifcation nationale (réseau CRFCE)
MEDIAL	Module de préparation à distance des concours A réservé aux inscrits au DU *Préparation aux métiers et concours des bibliothèques*	140,00 €	140,00 €		28	5,00 €	Proposé lorsque le module n'est pas ouvert sur site en raison d'un nombre trop faible de demandes
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours A	335,00 €	335,00 €		67	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours B+	215,00 €	215,00 €		43	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours B	205,00 €	205,00 €		41	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours C	155,00 €	155,00 €		31	5,00 €	
MEDIAL	Environnement institutionnel et juridique des métiers des bibliothèques	140,00 €	140,00 €		28	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves orales des concours	75 € / entraînement	73 € / entraînement		3h / entraînement	25,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves de langue des concours	75 € / entraînement	73 € / entraînement		3h / entraînement	25,00 €	
MEDIAL	Ateliers de culture générale	73,00 €	73,00 €		15	5,00 €	

\*public spécifique - à préciser dans la colonne "Observations" (exemple : étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL)